



CR Réunion

Conseil d'administration

Lundi 22 mai 2023

Présents (11) : Inga, Jean-Paul, Marc, Claudie, Pascale, Roselyne, Jean-Pierre, Catherine, Thierry, Gisèle, Flora.

1. Demande Clarisse Brochier (Sète)

- Mme Brochier est propriétaire d'un appartement à Sète qu'elle a souhaité mettre en location pour une famille de sa connaissance en situation irrégulière.
- A sollicité l'association fin avril pour fournir le cadre légal à cette opération et qu'AT soit signataire officiel du bail pour se couvrir.
- La demande a été faite en urgence car la famille s'installait dans l'appartement quelques jours plus tard. Nécessité de porter ce sujet en CA avant de donner notre accord.
- Il s'agirait d'un bail glissant jusqu'à fin octobre 2023 (régularisation fortement possible en septembre de la famille qui pourrait reprendre le bail en leur nom).
- Une assurance a été souscrite en leur nom / Loyer : 450€/mois payé par AT et remboursé par les donateurs du collectif qui soutient la famille / Charges de copropriété et eau payés par la propriétaire / Factures d'électricité à la charge de la famille.
- **Décision** : le CA donne son accord pour cette opération sous condition d'une attestation de garantie de paiement des loyers par le collectif qui soutient la famille à Sète/Frontignan. Jean-Paul se porte référent.

2. Taxes d'habitation

- Nous avons reçu 2 taxes d'habitation à ce jour, pour l'appartement du Petit Bard 1 et rue de la Friperie. Il y en a peut-être d'autres « dans la nature ». La situation est à clarifier rapidement avec les impôts.
- Catherine s'en est occupée et a eu des premières informations : un rdv doit être pris avec les impôts où il faudra apporter les déclarations d'impôts à jour de tous les occupants pour attester qu'ils sont non-imposables. Cela devrait annuler les taxes d'habitation.
- Nécessité impérieuse que toutes les personnes hébergées fassent leur déclaration, et particulièrement les occupants des PB 1 et de la rue de la Friperie (famille Cabrera à l'époque).
- Les envoyer à la permanence du CMB34 ce jeudi 25 mai à partir de 17h45 pour que ce soit fait.
- **Décision** : Catherine et Flora demandent aux occupants du PB1 de faire leur déclaration rapidement + Marc et Catherine prennent rdv avec les impôts pour démêler la situation.

3. Demande de local à la CALA (Commission Attribution des Locaux Associatifs)

- Coup de téléphone du Cabinet du Maire fin avril pour accuser bonne réception de notre courrier officiel de demande de local, m'a indiqué que les locaux appartenant à la Mairie sont peu nombreux et occupés donc il n'y aura peut-être pas de disponibilité de ce côté-là, mais il y a aussi des locaux via ACM Habitat dans des quartiers prioritaires de la Ville (QPV) pour des loyers symboliques (50/100€ par mois). J'ai dit que nous étions intéressés par toute proposition, notre demande a été envoyé aux services compétents pour traitement.
- Reçu une demande de dossier à constituer avec plusieurs pièces justificatives à fournir de la part du Service Vie Associative, le dossier sera envoyé cette semaine.

4. Recrutement poste Flora

- Fiche de poste : modifications à envoyer d'ici jeudi au plus tard pour publication de l'offre vendredi.



CR Réunion

Conseil d'administration

Lundi 22 mai 2023

- Indiquer « CDD de 6 mois (avec poursuite en CDI possible) »
- Préférence de ne pas parler trop tôt du départ de Flora à nos partenaires pour qu'elle reste l'interlocutrice privilégiée d'ici fin juillet.
- Calendrier des ressources humaines proposé entre mai et septembre 2023 : ok.
- Sélection des candidatures, entretiens et choix du futur permanent courant juin.
- Prise de poste au 1^{er} septembre avec tuilage possible quelques jours en juillet et/ou les 4 et 5 septembre avec Flora.

- Inga : étudier la possibilité d'un contrat pro à partir de septembre avec formation AES ou CESF en parallèle à l'IRTS
- Alternance : voir les aides possibles (aide de l'État de 6000€)
- Alternance et/ou service civique : pour octobre

5. Fonctionnement de notre CA

- Constat que le nombre de membres du CA est assez élevé comparé au nombre de personnes présentes effectivement (13 membres).
- Dans la perspective du renouvellement du CA lors de l'AG de juin, il est utile de s'interroger sur l'intérêt d'être aussi nombreux si des personnes ne participent pas du tout aux réunions ni ne répondent aux mails.
- **Décision : Flora transmet un tableau des présents aux CA depuis janvier 2023 pour indication + demander qui souhaite ou non rester membre dans la perspective de l'AG.**

6. Point sur nos finances

- Un généreux contributeur a fait une avance de trésorerie pour l'association de 4 000€ en attendant de percevoir certaines subventions.
- FDVA + soldes Mas Rouge 2022 et Grèzes 2022 doivent être versés début juin
- Puis acomptes des subventions 2023 en juillet
- On ne sait pas quand sera versé le financement de la FAP (8000€)
- Petites Pierres = si l'objectif financier est atteint on devrait toucher 9000€ en septembre

7. Nouveaux bénévoles

- Question récurrente de la mobilisation des nouveaux bénévoles, qui ont désertés depuis la dernière rencontre « d'intégration » en mars dernier.
- Constat de notre échec à mobiliser et à ce que des nouveaux venus trouvent leur place au sein de l'association. Il faut qu'on en reparle de façon plus approfondie.
- Mobiliser les hébergés sur des activités gratifiantes comme le projet photos, des activités culturelles et sur des projets de communication (témoignages, interventions dans des émissions radio, etc), proposer une Fresque sur le climat avec Carole Rap, etc.

Prochain CA

Lundi 19 juin – 18h

Local 14 rue du Commerce (à confirmer)